CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour LA FEUILLE HEBDOMADAIRE—DU PIASTRE PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payés, et il moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'*Abeille* seulement, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les *Abeille* se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est D'UNE PIASTRE pour dix lignes ou moins, pour la première insertion et de cinquante cents pour chaque insertion subséquente.

5o. Les Avis qui seront publiés pour intervalles seront insérés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque longueur et par chaque publication.

6o. Les avis dont la valeur n'excédera pas une piastre, seront publiés jusqu'à ce qu'ils en soient arrêtés, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis de propriétaires, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leurs gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'*Abeille* n'ont le droit ni de recevoir de l'argent d'un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Paquet Régulier entre la Nouvelle-Orléans, Plaquemine et Bâton-Rouge.

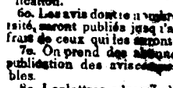

Le beau bateau à vapeur d'une marche supérieure, COMMERCE, capitaine G. Mabry, appartira régulièrement tous les samedis et mercredis de la Nouvelle-Orléans, à 10 heures A. M. et de Baton Rouge tous les vendredis et lundis à 8 heures A. M., il prendra du fret et des passages pour toute la côte. Il commencera ses voyages samedi, 3 du courant.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, ou à CARRIERE, DARAN & Cie.
8 sept rue St. Louis, Nos. 11 et 15.

Lignes des Malles Journalières des E.-Unis, de la Mobile à la Nelle.-Orléans.

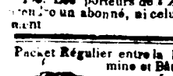

Bateau à vapeur SOUTH ALABAMA, capitaine Wm MARKS.

Bateau à vapeur ALBERT, capit. CHS WALKER.

Bateau à vapeur LEONIDAS, capitaine HUTTON.

Bateau à vapeur MAZEPPA, capit. JOSEPH CURSAC.

Tous ces bateaux à vapeur sont de première classe, et sont commandés par des hommes experts et bons marins; la plus grande ponctualité sera observée pour les heures de départ. Les passagers seront traités avec tous les égards possibles. Ces bateaux partiront de la Nouvelle-Orléans à 9½ heures du matin et à la Mobile à 9 heures et demie du matin. Pour fret passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH, Agents.
25 fév 28 et 29, Nouvelle Levée.

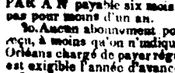

Pour Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemine et les ports intermédiaires. — Le bateau à vapeur, bon marcheur, TECHE, capitaine Chs. Du Bisson, ayant de superbes emménagements pour les passagers, fera ses trajets entre cette ville et les ports ci-dessus comme suit, régulièrement, partant de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 9 heures précises de matin et de Bayou Sara tous les mercredis à la même heure.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

GRAY, DURRIVE & Co. ou
L. LARPÉS & DESMARE.

N. B. Le fret qui doit être débarqué entre la Nlle Orléans et Plaquemine ne sera point reçu, à moins qu'il ne soit payé par les chargeurs, et le fret qui sera débarqué la nuit sur la côte sera au risque et compte du propriétaire. 17 août

---

Voyage de Plaisir le Dimanche.

Le beau bateau à vapeur neuf **Mobile**, fera un voyage tous les dimanches à Madisonville, touchant à Mandeville. Il partira du railroad après l'arrivée du char de 9 heures et quittera Madisonville à 4 heures de l'après midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
7août 28 & 29 Nlle. Levée.

Pour la Mobile—Le bateau à vapeur **Mobile**, capt. Mark, partira pour la Mobile tous les mardis après l'arrivée du char de midi et demi, quittant la Mobile tous les vendredis à 11 heures du matin. Il arrêtera en allant et venant à la Baie St. Louis, Passe Christiane, Est et Ouest Pascagoula. Pour fret ou passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
5 août Nlle. Levée, 28 et 29.

POUR LES BAIES St. Louis, BILOXI, EST ET OUEST PASCAGOULA, et tous les ports intermédiaires.—Le beau et bon bateau à vapeur **JAMES MONROE**, capitaine Dunlevie, partira tous les jeudis et vendredis pendant l'été à 5 heures après midi. A son retour il partira de Pascagoula le vendredi et samedis, afin que les passagers débarquent le jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

30sept MAUNSEL WHITE & Co. rue Gravier

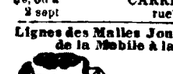

Paquebot de St. Martinville, Attakapas et Plaquemines.—Le bateau à vapeur VETERAN, capitaine P. Delahoussaye, fera ses trajets comme paquebot régulier, entre St. Martinville et Plaquemines, (durant les eaux basses). Il partira de St. Martinville pour Plaquemines tous les dimanches à 7 heures du matin. En retournant il quittera Plaquemines pour St. Martinville, Nlle. Iberie et Franklin tous les jeudis à dix heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à

GRAY, DURRIVE & Co.
42 & 43, Nlle Levée.

N. B. Les passagers allant aux Attakapas n'éprouveront pas de retard à Plaquemine, en partant de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis par les bateaux à vapeur COLUMBIA et COMMERCE, attendu que le VETERAN attendra les passagers qui viendront par ces bateaux. sept

---

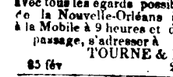

Le bateau à vapeur ALERT, capitaine Walker, partira du rail-road, tous les mercredis et samedis pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Beloxi, Est et Ouest Pascagoula, il n'éprouvera après l'arrivée du char de six heures du soir. 31 août TOURNE & BECKWITH, Agents

---

Pour le nord et les côtes.

POUR PHILADELPHIE—Le 6 courant.

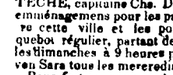

Le Paquebot-navire **John Sergeant**, capitaine C. Vandyke, ayant les 3/4 de sa cargaison engagée, partira positivement comme ci-dessus.—Pour fret ou passage ayant des emménagemens supérieurs, s'adresser à bord vis-à-vis la halle aux légumes, ou à JAMES REED & Co,
No. 35, rue Royale.
☞ Le J. S. monte la Delaware en remorque.
5 oct

POUR BALTIMORE.

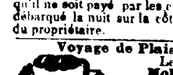

LE beau brick fin voilier PILGRIM, partira positivement le 8 courant. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à

HARROD & QUARLES,
6 oct no 24, rue de la Douane.

POUR CHARLESTON—Le goélette **William** partira le 12 courant, pour fret de 250 barils, s'adresser à

EASTMAN & FRERES,
7 oct Vieille Levée, no 30

POUR NEW-YORK—Le navire fin voilier **CRESCENT**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Nesbitt, partira samedi prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue de l'Esplanade, ou à HARRISON, BROWN & Co.
5 oct No. 47, rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE.

☞ *La Ligne de Hand, et Batinent.*

Le paquebot brick SWAN, capitaine Bigna. Snell présentement en décharge, partira dans peu de jours Pour la balance de frêt, ou passage, ayant des emménagemens supérieurs, s'adresser à bord ou à

HOSKIN & WILCOCKS,
28 sept no. 38, rue de Camp.

POUR BOSTON.

Le navire **NEWPORT**, a besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour le fret s'adresser à

R. GRONING & Co.
26 sept

POUR BOSTON—Le bon brick NORTHENER, capitaine Stevens, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sans délai: on prie les personnes qui désirent faire leur passage, s'adresser à bord, ou à la rue St. Louis, au magasin rouge, ou à HARROD & QUARLES,
17 sept rue de la Douane, no 24.

Pour les ports du Mexique.

POUR TAMPICO—La belle goélette fine voilière DADY HOPE, capitaine Williams, ayant une partie de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord vis-à-vis la halle aux légumes, ou à JAMES REED & Co,
No. 35, rue Royale.
3 oct

POUR CAMPÊCHE—Le beau brick **Gustave**, capt. Hoffman, partira sous peu—Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

HARRISON, BROWN & Co,
19 sept 47, rue Bienville.

A VENDRE OU A FRETER—Le brick **CAZENOVE**, du port de 171 tonneaux S'adresser à bord, ou à

THEOD. NICOLET & CO.
14 sept 26, rue Bienville.

A FRETER—Un navire tout neuf, du port de 1100 balles, maintenant de l'autre bord du fleuve; il est en état complet pour faire un voyage et il prendra son fret à quelque place de la Levée que l'on désirera. S'adresser à

HARROD & QUARLES.
23 juil

A VENDRE—La goélette bien connue, doublée et chevillée en cuivre **JULIUS CESAR**, dans l'état où elle se trouve maintenant, vis à vis la rue St. Louis, ne sera que très peu d'eau; elle porte un chargement de 1000 balles—elle est en bon état et prête à faire un voyage.—Pour les conditions, s'adresser à

JAMES REED & Co.
8 sept.

POUR LA HAVANE—La belle goélette fine marcheuse **BERRIANT**, capitaine Hardy, partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à

EASTMAN & BROTHERS,
7 sept Vieille Levée, no 30.

A LOUER—Une grande maison située rue Royale, à deux étages, avec maison à domicile et écurie, s'adresser au bureau de M. Grailhe, ou au magasin de Mrs. Delassus, Bienvenu et cie, au coin de Bourbon, vis à vis la halle aux boucheries, entre les rues Conti, Anne et Madison.
3 oct—3pa

A LOUER—Un très grand lot de terre avec maison à domicile et écurie, ses appartements, dans le centre de la ville, très bien situé pour une écurie publique ou pour des charretiers. S'adresser à ISAAC PRESTON.
21 sept

A LOUER—Une charmante résidence située, sur le railroad Carrollton, encoignure des rues Nayades et Erato, en face le jardin de M. Hubert. Il y a une tonnelle devant la maison, qui contient quatre appartements et deux cabinets. Les dépendances consistent en une cuisine, chambres de domestiques, remise, écurie et une bonne citerne. On peut en prendre possession immédiatement. S'adresser au No 15, rue de la Douane. 17 juin

---

A Louer pour le 1er. Octobre prochain, le haut de la maison, rue Toulouse No. 30, entre les rues Chartres et Levée. S'adresser à bord.
28 sept R. BRUGIER.

A Louer, une maison rue St. Claude, entre les rues Ste. Anne et Dumaine. S'adresser à
28 sept R. BRUGIER.

Avis de Banques et de Comp.

LA commission du chemin à coulisses de Washington, recevra des soumissions pour une grande quantité de bois dans les dimensions suivantes:

3"x12"0 sur 30 pieds de long,
8"x 8"0 sur 8 do do } soit en bois gras
6 x 6 sur 18 do do } ou en cyprès.

Pour plus amples renseignemens s'adresser au bureau de la Compagnie, encoignure Royale et Orléans.
24 sept J. COMMUNY, président.

Banque de l'Association Connexible des Habitants de la Louisiane
Nelle. Orléans, 20 septembre 1836.

CETTE Banque tire sur Londres à 9 1/4 pour cent de prime; sur Paris à 5 f. 22 1/2; sur New York à 30 jours de vue.
21 sept A. BAUDOUIN, caissier.

Comp. de Bourse et Banque de la Nelle. Orléans,
26 septembre 1836.

AVIS—Un paiement de cinq piastres par action sur le fond capital de cette institution, sera payable à la salle de la Direction de la compagnie, le jeudi, 20 octobre prochain.
Par ordre de la direction,
21 sept 3o R BIENAN, caissier

AVIS—La continuité du mauvais temps a tellement abîmé le chemin à coulisses de la Nlle. Orléans et de Carrollton, que la Compagnie croit de son devoir de prévenir le public que jusqu'à ce qu'on ait achevé les réparations, les chars des passagers ne seront les seuls qui feront le service. Ils quitteront

Carrollton à et la Nouvelle-Orléans à
5 heures du matin 6 1-2 heures du matin.
7 1-2 " " 9 " "
11 1-2 " après midi, 2 " après midi.
5 " " 9 " "

Les chars des rues Jackson et La Course partiront de la Nouvelle Orléans à 6 heures du matin et continueront toutes les heures.

Lorsque le locomotive sera prêt, le public en sera prévenu.
P. CAZENAVE,
26 sept Secrétaire pro temp

Compagnie du chemin à coulisse et de la Banque de l'Atchafalaya.
Nlle. Orléans, le 27 septembre 1836.

AVIS.—Les actionnaires de cette institution sont, par la présente, notifiés qu'un terme de cinq piastres sur chaque action du fonds capital sera dû lundi prochain 3 octobre, et payable à la maison de Banque, rue du Camp, No. 39. Les livres de transfert seront clos du 30 courant au 8 du mois prochain.

La clause dixième de la section 15 de la charte de la dite compagnie fait connaître les peines auxquelles s'expose tout actionnaire qui négligera ou refusera de faire aucun des paiemens dûs et exigés.

"Dixièmement. Si un souscripteur néglige de faire ses paiemens jusqu'à la concurrence de la somme de vingt-cinq piastres sur chaque action à l'époque que devront se faire ces paiemens, comme il est exigé ci-dessus, ce souscripteur perdra au profit de la dite compagnie, la somme ou les sommes qu'il aura déjà payées sur la dite action; et s'il y avait encore négligence dans le paiement de telle partie de toute somme souscrite pour former le fonds capital de ladite compagnie, par aucune personne, société, ou corporation, la partie qui aurait manqué de faire ledit paiement, perdra tout droit à aucun dividende avant l'époque où le paiement aurait du être fait ainsi qu'à celui qui aurait été acquis pendant le délai qui se sera écoulé depuis cette époque."
28 sept R. G. DIXON, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nlle.-Orléans, 8 septembre 1836.

LE 5 Octobre prochain étant le terme accordé pour garantir les deux millions et demi d'actions dans le fonds capital de la Banque des Citoyens pour les quelles des livres de souscriptions ont été ouverts à la Nouvelle Orléans, les souscripteurs dont les titres sont approuvés, sont prévenus que ceux qui à cette époque n'auront pas consenti leurs hypothèques en faveur de la Banque, seront considérés comme ayant fait abandon de leurs droits aux dites actions et que leurs noms seront en conséquence rayés de la liste des souscripteurs parmi lesquels la répartition finale devra être faite.

Par ordre de la Direction.
9 sept J. B. PERRAULT,
Caissier

Compagnie de Navigation d'Orléans.
Nlle. Orléans, 5 septembre 1836.

UNE assemblée des Directeurs de cette Institution, il a été résolu qu'il compter du 10 septembre courant, le péage fixé par la Compagnie sur tous bâtimens entrant dans le Canal et le Bassin Carondelet, est et demeure réduit de six à quatre piastres par tonneau.

Par ordre de la Direction,
7 sept GUSTAVE F. WEISSE, secrétaire.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 3 septembre 1836,

PAR ordre de la Direction de cette Banque, une assemblée spéciale des actionnaires est convoquée pour lundi le 7 novembre prochain, à 5 heures de l'après-midi, à la maison de Banque, à l'effet d'adopter des mesures pour augmenter le fond capital de cette institution conformément à la 19me. section de l'acte d'incorporation.
5 sep RICHARD RELF, Caissier.

BANQUE DE CITE,
Nouvelle-Orléans, 1er. Sept. 1836.

UNE assemblée des Directeurs tenue ce jour, a un dividende de 4 pour cent fut déclaré sur le fond capital de cette Institution, pour les six mois passés, qui sera payé aux actionnaires ou à leurs représentants légaux après lundi, le 11 courant.
CHS. F. RONDEAU,
2 sept caissier pro. temp.

AVIS—Les chars entre la Nouvelle Orléans et Carrollton, partiront jusqu'à nouvel ordre, comme suit: Les dimanches et les jours de la semaine de Carrollton à 2, 4 et 6 heures de l'après midi et de la Nlle. Orléans à 3, 5 et 7 heures de l'après midi.
5 sept P. CAZENAVE, secrétaire pro tem.

Banque de Kentucky,
4 juillet 1836.

UNE assemblée des directeurs, tenue aujourd'hui Résolu, qu'un dividende de quatre pour cent est déclaré payable à partir du 15 août, sur deux millions cent mille piastres, ce qui donne un chiffre de soixante dix piastres par action sur le capital payé par les particuliers individuellement, les compagnies et corporations, à la Banque de Kentucky; bien entendu que le dit dividende ne sera payé sur aucunes actions dont le détenteur n'a pas répondu aux appels de fonds déjà faits et encaissés.

(Signé) G. C. GWATHMEY, caissier.

Conformément à la déclaration faite ci-dessus, les actionnaires résidant à la Nouvelle Orléans seront payés, en se présentant à la Banque de Commerce de cette ville.

Nouvelle Orléans, 23 juillet 1836.
27 juillet EDWARD DUPLESSIS, caissier

Banque de Carrollton.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette Banque, qu'un versement de cinq piastres sur le 15 du courant.
5 oct JOHN NICHOLSON, caissier.

AVIS—Les livres de souscription au capital de la Compagnie des Bateaux à vapeur des Négocians, pour établir une communication régulière entre le port, la Havane et les ports du Mexique, seront maintenant ouverts dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances dite Orléans; les actions sont de 5000 chacune.

Thomas Barrett,
B. Sumett,
S. W. Oakey,
James Carroll,
Jos. Kenny, jr
Commissaires pour recevoir les souscriptions.

Compagnie du Canal et de Banque de la Nouvelle-Orléans, 26 Sept. 1836.

AVIS est par le présent donné à toutes personnes abandonnant, briquant, ou tenant autrement boit de rieux en la possession de la dite Compagnie, d'avoir à les faire enlever dans le plus court délai.
26 sept—3 P. AUVRAY, Maître de port.

THOMAS BELLOW,
COURTIER DE CHANGE,
RUE DU CAMP, No. 3.

Achète et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banque aux cours, Doublons, Souverains, et autres espèces d'or, le tout à des conditions très raisonnables.

BUREAU DE CHANGE DE
J. D. BEERS, L. E. ST. JOHN & Co.
CHARTRES No. 60.

Sur la vue, courte vue, et à terme, sur

New York,	Augusta, Ga.
Philadelphie,	Savannah do.
Norfolk, N. C.	Macon, do.
Charleston, S. C.	Mobile.

Billets de banque du Mississipi, de l'Alabama, de Louisiane, monnaies en or et en argent, Doublons, Souverains, et autres monnoies d'or vendre.
9 oct

PROCLAMATION
PAR
EDWARD D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Attendu que les Electeurs pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis doivent être choisis dans chaque Etat, le premier Lundi du mois de novembre prochain et les dans trois années suivantes, savoir:

Un pour le premier district électoral, qui se compose des paroisses de Plaquemines, St. Bernard, Orléans et Jefferson.

Un pour le second district électoral, qui se compose des paroisses Ouest Feliciana, Est Feliciana, East Baton Rouge, Ste. Hélène, Livingston, Washington et St. Tammany.

Un pour le troisième district électoral, qui se compose des paroisses de Pointe Coupée, Avoyelles, Rapides, Natchitoches, Claiborne, Catahoula, Ouachita, Caldwell et Carroll.

Un pour le quatrième district électoral, qui se compose des paroisses d'Iberville, Ouest Baton Rouge, Lafayette, St. Martin, Ste. Marie et St. Landry.

Et un pour le cinquième district électoral, qui se compose des paroisses Pointe Coupée, Avoyelles, Rapides, Natchitoches, Claiborne, Catahoula, Ouachita, Caldwell et Carroll.

Un pour le cinquième district électoral, qui se compose des paroisses Pointe Coupée, Avoyelles, Rapides, Natchitoches, Claiborne, Catahoula, Ouachita, Caldwell et Carroll.

Et attendu que la loi porte qu'aux susdits jours, tout citoyen de cet Etat ayant droit à un vote, pourra voter pour cinq personnes comme électeurs, chacune desquelles devra résider dans un district électoral différent de celui de chacune des autres.

En conséquence, j'ai jugé convenable de rendre cette proclamation pour donner avis des dites élections, à tous les électeurs dans l'Etat, et pour ordonner à tous juges de paroisses, shérifs et autres fonctionnaires publics que pela concerne, de tenir les susdites élections aux jours ci-dessus mentionnés, dans leur comtés, paroisses et districts respectifs, et de les diriger et d'en faire les rapports de la manière et dans le tems voulus par la loi.

Donné sous mon sceau de l'Etat, en la ville de la Nouvelle Orléans, le treizième jour du mois de septembre de l'année de notre Seigneur mil huit-cent trente six, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la soixante unième.

Par le Gouverneur,
(sig é) E. D. WHITE,
MARTIN BLACKE, Secrétaire d'Etat.

A. LEFEBVRE offre à vendre les marchandises suivantes, reçues par les navires Globe et Anne Lodge de Bordeaux, Margaret Forbes, Mariatt du Havre, Trois Frères et Eléonor de Marseille:

150 barriques vin rouge Pauillac Médoc,
200 do do St. Estephe do
150 do do St. Julien, 1833,
50 do do Chateau Margaux,
25 do do Vieux Haut Brion la mission 1827, 1832 et 1830.
400 caisses do Vieux Haut Brion la mission 1827, 1832 et 1827.
50 demi barriques vin rouge St. Estephe,
30 demi-pipes eau-de-vie Cognac de la marque de Dupuy,
1500 barriques vin rouge de Marseille des marques Bergasse, Bathfort et Pedcet & Fils,
100 caisses vin vieux rouge de St. Julien Médoc,
100 do do Château Margaux,
100 do vin blanc de Sauterne,
75 do do Barsac,
380 do vin vieux rouge de Frontignan,
300 paniers huile d'olive de Plagnol,
350 mil. bouchons fins demi longs,
30 caisses eau de fleurs d'orange rectifiée,
65 caisses vin de Chambertin,
25 do do de Nuits,
15 do do Clos de Vougeot,
10 do do de Hongrie,
50 do Huile de noyau,
30 paniers absinthe suisse,
50 do Kirschen wasser de la forêt noire,
25 do Eau de vie de Dantzick,
50 caisses Liqueurs en porcelaines assorties,
100 caisses Fruits au vinaigre assortis,
200 paniers Anisette surfine Marie Brizart,
25 caisses do do grand modèle,
200 caisses Eau de Selza,
10 caisses Curaçao de Hollande, grand modèle,
87 caisses do do petit modèle,
10 caisses Raisins à l'eau pe vie,
27 caisses Jus de cerises, framboises,
10 caisses Truffes en bouteilles et en 1/2 bouteilles,
100 milliers cigares de la Havane,
2 barres Saucissons d'Arles. 8 oct—

BURE, TAPIS—Les soussignés ont maintenant en déchargement du navire paquebot Shakspeare, de New York, un assortiment de Tapis de Wilson, Ingrain, Vénitiens et Bruxelles; aussi, des Barcs de Bruxelles, Wilson et touffus, de toutes qualités, qu'ils vendront à des bas prix et à des termes accommodans.

PEET & NORTH,
8 oct no. 13, rue de Chartres.

AVIS—M. John R. Byrne s'étant retiré de la société ci-devant connue sous la raison de Byrne, Hermann & Co. de cette ville, et Brigg, Lacoste & Co. à Natchez, le premier du courant, la partie de ce jour les affaires seront conduites à la Nlle. Orléans, sous la raison de Hermann, Briggs & Co., et à Natchez comme ci-devant, sous celui de Brigg, Lacoste & Co.

L F HERMANN,
CHS F BRIGGS,
CHS. A LACOSTE.
2 juil.

Manufacture de Clous de Phenix et Cumberland, Pennsylvanie.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux négocians et inporteur- de quincaillerie de la Nouvelle Orléans, qu'ils tiennent constamment en magasin au no 208, rue du marché à Philadelphie, un vaste assortiment de clous coupés assortis depuis 3 pouces jusqu'à 7, dont la vente et la livraison seront faites aux conditions les plus avantageuses, et l'expédition soignée avec la plus grande ponctualité.

Ces clous sont fabriqués dans leurs manufactures connues dans le monde commerciel l'une sous le nom de Phénix, et l'autre sous celui de Cumberland.

Les barils et barillets sont tous estampés; ceux qui sont marqués Phenix contiennent des clous *Flat grips*; ceux qui sont marqués Cumberland contiennent des clous *Edge grips*.

Depuis longtemps ces clous sont favorablement connus et très estimés dans le commerce, comme aussi des constructeurs, et il est probable que leur réputation s'est étendue jusqu'au marché de la N. Orléans.

REEVES & WHITAKER,
27 mai6m No. 208, Market st. Philadelphie..

AVIS—Ayant vendu à Messrs. Coit & Co mon fond de Cuivre, plaques de Ferblanc, Fer en feuilles, et d'autres articles semblables à cette espèce de marchandise, je recommande aux personnes qui étaient dans l'habitude d'acheter chez moi, de s'adresser à eux.
4 oct WM. ALDERSON.

EN nous référant au ci-dessus, nous ajouterons que notre intention est de tenir toujours un assortiment complet de cette espèce de marchandise ci-devant tenue par Mr. Alderson, et que nous en disposerons à des conditions très favorables.

COIT & Co.
4 oct no 20, rue de la Douane.

POLHEMUS & BUCKLEY,
Peintres d'Enseignes et de Maisons,
Rue de Chartres, près de la Douane, et rue Gravier, près de l'Arcade.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public, qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des ordres pour l'exécution d'ouvrages dans leur profession, à l'on ou l'autre des endroits ci-dessus désignés; ayant un grand approvisionnement de bons matériaux ils espèrent par leur ponctualité, le fini de leur travail et la modicité de leurs prix, obtenir l'encouragement du public.

N. B. Ils posent des vitres, et imitent le bois, en peinture.

A vendre chez eux, peintures, huile, vitres, &c.
2 sept—6 m.

300 balles TABAC de Cube, première qualité, 25 boucauts SUCRE Muscovado, 25 barils dito, 1375 gallons MELASSE première qualité, 164 sacs, 1 tierce CAFE', 38 milliers SIGARES de choix, 332 gallons RUM, à vendre en débarquement de la goélette Tres Amigos, de St. Yago, par

GOULE' & LAMBERT,
8 oct près du rail-road, No. 3.

VINS de SHERRIE et PORTO.

62 Quarts de barriques Vins de Sherrie vieux, foncé et pale, et L D d'Oporto, très supérieur, maintenant en débarquement du navire Archer, de Philadelphie, à vendre par

HOSKIN & WILCOCKS,
8 oct No 38, rue du Camp

LA BANQUE DES CITOYENS fournit sur Demande à pr. cent de prime et sur Paris à fr. & 30.
6 oct J. B. PERRAULT,
Caissier

JAMBON—Pour le jour—50 barrils jambons en voie, 40 Cincinnati, 50 boucauts de 4 à vendre par
8 oct O. DORSEY,
Nlle. Levée

GRAISSE—2025 barrils graisse de porc, fondue, nouvellement arrivé de Natchez à bord du Catalan vis à vis la rue St. Claude
8 oct O. DORSEY.
Nlle. Levée

ON DEMANDE cent manœuvres pour travailler sur le chemin à coulisses entre la Nlle. Orléans et Nashville, à une distance de 12 milles de cette ville et sur les bords du Lac. Ceux arrivant du Nord trouveront des emplois très avantageux comme le lieu est très salubre, et ils sont garantis d'être long temps employés et à de bons gages. S'adresser au bureau ou à
8 oct—3 PETER MURPHY.

Chaudières Françaises—200 Chaudières assorties, de 108 pointe, à vendre par
J. A. PECK,
29, rue Bienville.

JAMBON—500 Barrils jambon supérieur, en débarquement et à vendre par
O. DORSEY,
No 4, Nouvelle Levée.

AVIS est par le présent donné qu'un certificat no 57, pour 5 actions de la Compagnie d'Assurance de l'Ocean, marqué au nom de George Gottschalk, ayant été perdu, qu'une application a été faite pour le renouvellement dudit certificat.
10 août—3m pa HUGO C GILDEMEESTER.

LES MEMBRES, qui ne se sont pas pourvus de schakos, de sabre-dos et bonnets de police, sont requis de passer les prendre, dans les dix jours qui suivent la date publication.

R. S COURDES,
Caporal-fourrier.

Encoignure Royale et Orléans, au dessus de la Compagnie d'Assurance du Théâtre
19 oct—3

Canadiens de Orleans.

La compagnie se reunira ce Jeudi, 13 del courant, à 6 en punta de la noche, para hacer la eleccion de suplentiente, y otros asuntos que interesan al cuerpo, la reunion en casa del honorario Honoré Rouse, calle St. Felipe, entre Condé y Leeds.

De ordes del capitan, y febajo del sargento primero.
F. A. GARCIA,
Sargento Segundo.

Se recomienda la mayor asistencia atodos los ausentes.
11 oct

LA compagnie des Grenadiers Chasseurs tiendra Dimanche prochain, 16 du courant, à 9 heures précises du matin, échiquement complet, et Blanc, tenue, d'ordre du capitaine.

HUARD,
11 oct sergent major pro tem.

JAEGER ACHTUNG—Die Mitglieder der compagnie sind Aufgefordert sonntag den 16 diesses, Morgens 8 uhr pr cises in voller Uniform, gruegen Rein Kleidern, 16 b indenen Patronen sa Erscheinen, der Schimel plenz ist am Balsen.

Auf Befehl des Hauptmanns.
10 october F. MÜLLER, fourrier.

HABITATION ET ESCLAVES A VENDRE.

Cette Habitation située sur la rive droite du Mississipi, dans la paroisse de la Pointe Coupée, à 18 mille plaisans du Bayou Sara, est égale à toute autre dans l'Etat pour la culture du coton ou de la canne à sucre elle a douze arpens de front, quarante de profondeur, avec ouverture à gagner 550 85/100 égal à 71 25/100 acres américains; 50 acres difficiles, cultivés en coton et maïs; le reste est bon bois de charpente et bois de construction pour les bateaux à vapeur, commençant à 400 yardes d'un endroit très adapté à un chantier. Il n'y en a pas de meilleur sur la Rivière, toute la terre est susceptible de faire un rendu de 50 cordes de bois par acre qui vaut ici déjà rendue trois piastres la corde; maison en bois avec deux chambres et cheminées, maison en bois à fumer les viandes; maison à maïs, maison à cotons, cabanes à nègres faites, en bûches et poteaux. Quinze excellens Esclaves.

Conditions, $20,000, un tiers comptant, un tiers à 12 mois et l'autre tiers à deux ans de crédit, avec cautionnement convenable, et intérêt à 8 pour cent par an, depuis le date jusqu'à parfait paiement. La récolte et les provisions, ustensiles d'habitation &c., seront données à l'acheteur. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Messrs.

BURKE, WATTS & Co.
8 oct 10,2pa

REÇU par le navire le New-Orléans, de Liverpool—Fours de campagne, poêle et poilon en fonte, pioche façon Louisiane et Caroline, chaînes à bœuf, clous à ferrer les chevaux, moulins à grue, rivets pour peintures, vis à lit, monture pour porte, à coulisse, poulies pour chassis, couples en fer et en cuivre, tourne-vis, marteaux pour sellier et tapissier, étoffe métallique No. 13 et 14, vices pour contrevent, clous à cordonnier, vilbrequin 24 et 36 mâches, virrolets en cuivre pour bois de lits, pelle et pince en cuivre et en fer, capsule fondue, targette en cuivre, bande pour rideaux, diamant pour vitrier, lampes, cuillères à soupe, sciseaux, limes assorties, gouge, pointes à percer, couteau à boucher, &c.

LABADIE & JACQUELIN,
10 oct No. 59, rue de la Levée.

AVIS.—Messieurs R. Johan, G. Rolly, Thomas Garcia, A. Perrault, Anthony Heck et J. B. Martaine, acquéreurs de plusieurs lots de terre situés dans le faubourg Washington, à une vente faite par M. Barnett, sen. sont priés de passer au bureau de C. Pollock, notaire, dans les dix jours de la date du présent avis, pour se conformer aux conditions de la vente, autrement les dits terrains seront revendus à leur folle enchère.
10 oct

CAFE' Sucre, Liqueurs, &c.—2,800 sacs de café de Rio; 330 do do de la Havane;
330 Caisses sucre, bout de la Havane, 210 do blanc,
15 milliers sacs de rempêche;
500 Paniers vin de Champagne;
20 Pipes eau-de-vie de Cognac et Champagne;
86 demi-pipes eau-de-vie de Cognac et Champagne;
7 Pipes genièvre de Hollande;
Vin de Madère, d'Oporto et Sherry, en pipes, tonneaux et demi-barriques;
80 demi-barriques Madère de Marseille,
40 do do vin sec de Malaga;
600 Caisses savon de Castille, ayant droit au drawback; à vendre par
11 & 15, r e St. Louis.
10 oct

A vendre pour clore une facture.

62 BARRIQUES (de 32 galons) Vin sec de Malaga,
195 do. do. do. de Jerez,
7 do. **Amandes douces**, (Esperanza)
24 Caisses Savon de Castille,
30 Bales fleurs de Lavande.
8 oct—4 A. M. MIRANDA & Co.

TOILE D'EMBALLAGE—40 pièces toile d'emballage, en débarquement du bateau à vapeur Siam, à vendre par
8 oct R. GRONING & Co.

CIRE—Un petit lot de cire en magasin, à vendre par
8 oct R. GRONING & Co.

AMANDES. Amandes de Fernandine en balle et caisses, à vendre par J. ROBERTS & Co.
8 oct 117 rue Royale

CABLE EN CHAINE—Un cable en chaîne à vendre par JAMES REED & Co.
8 oct rue Royale, no. 35.

SACS DE PITRE—2000 sacs de Pitre, de différentes grandeurs, à vendre par
8 oct R. GRONING & Co.

MORUE—100 barils de morue en débarquement du navire Chatham, à vendre par PERKS & HALL.
9 oct No 2, Levée de devant

HARENGS—100 caisses, en débarquement du navire Chatham, et à vendre par
PERKS & HALL.
oct 8 2, Levée de devant.

100 Caisses Vin de Bordeaux, à vendre par LEBLANC & HAYDEL
8 oct no 20, rue Toulouse.

30 Barils Rum du Nord, à vendre par LEBLANC & HAYDEL
8 oct 20, rue Toulouse.

MELASSE—150 barils melasse, à vendre par LEBLANC & HAYDEL
8 oct 20 Toulouse.

CLOUX ET CHOCOLAT.

300 Barils Cloux, des manufactures Phenix et Cumberland.

40 caises Chocolat supérieur—en débarquement du navire Archer, de Philadelphie, à vendre par HOSKIN & WILCOCKS,
8 oc No 38, rue du Camp.

200 Paniers Champagne de première qualité, à vendre par VILLATTE & TOLEDANO.
8 oct 56, Nouvelle Levée.

EN débarquement des navires Girard et Trenton, venant de Boston,
100 caisses morue nouvelle,
300 do harengs do
250 do saugn Winchester et J. Blacks & Co
100 do blanc baleine assorties,
50 barils maquereaux no. 3, de 1836, à vendre par CARRIERE, DARAN & Co.
6 oct 11 & 15, r e St. Louis.

HARRISON, BROWN & Co. No 47, rue Bienville, offrent à vendre
Un assortiment des Marchandises sèches, convenables au marché au Mexique, et à celui de la place.
8 oct

BŒUF—Mess et prime à vendre, rue Royale No 35, par J. REED & Co.

MM. DE LIZARDI & Co—Reçoivent par la navire Mozart du Havre, un assortiment de marchandises françaises, nouveautés à la mode, mouchoirs rantapolan et diverses autres marchand